

## L'ancrage territorial et les partenariats privilégiés du Concert de l'Hostel Dieu

ASSOCIEZ VOTRE ENTREPRISE AU CONCERT DE L'HOTEL DIEU ET PARTICIPEZ À LA VALORISATION DU PATRIMOINE MUSICAL ET ARCHITECTURAL DE LA VILLE DE LYON.



Fondé en 1992 à l'initiative d'une association de médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon, le CHD explore depuis sa naissance les riches ressources patrimoniales de sa ville natale.

### En 2018

les **nuits**  
de fourvière



**UCLY**  
LYON CATHOLIC  
UNIVERSITY

**B**  
BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE LYON

- Ouverture des **Nuits de Fourvière**.

- Présence renforcée à l'**Hôtel-Dieu**.

- Partenariats avec la **Bibliothèque municipale de Lyon, l'université catholique de Lyon, les communes et la métropole**.

### La saison lyonnaise

**4500** spectateurs par an

**400**  
adhérents

## Les projets « découverte »

SOUTENEZ NOS PROJETS « DÉCOUVERTE », DONT L'OBJECTIF EST DE RENDRE ACCESSIBLE LA CULTURE À TOUS.



### En 2017

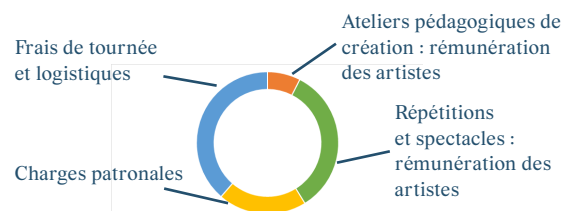


**2006** personnes touchées par les projets de médiation et de sensibilisation du CHD.

### Le projet *Marco Polo*

Convaincu que l'art et la culture permettent à l'individu de s'épanouir, Le Concert de l'Hostel Dieu souhaite initier une sensibilisation progressive à différents arts à des jeunes éloignés de l'offre culturelle. Grâce à son spectacle *Marco Polo*, un projet interculturel qui mêle musique persane, musique baroque, slam, illustrations et projections numériques, l'ensemble propose une ouverture culturelle inédite aux **14 élèves de 4ème du collège pour enfants malvoyants de Villeurbanne** : ils co-crèreront une partie du spectacle à l'aide des artistes professionnels de septembre à janvier 2018 et partiront en tournée avec eux en février 2019.

COÛT TOTAL DU PROJET : 33.500 €



**19** ateliers de percussions persanes et de slam

**2** artistes organisant les ateliers

**6** mois

**4** représentations

**5** répétitions en *tutti* (14 collégiens + 6 artistes)

## L'acquisition d'un nouveau clavecin

DÉFENDEZ L'EXCELLENCE ARTISTIQUE DE L'ENSEMBLE EN L'AIDANT À SE PROCURER UN NOUVEAU CLAVECIN.



Jouissez de la **fiscalité préférentielle** dont bénéficient les sociétés qui acquièrent un instrument de musique : ces sociétés les inscrivent à un compte de réserve spécial et peuvent déduire du résultat imposable de l'exercice d'acquisition et des quatre années suivantes, par fractions égales, une somme égale au prix d'acquisition. La déduction ainsi effectuée au titre de chaque exercice ne pouvant excéder 0.5% du chiffre d'affaire, minoré des versements effectués au titre du mécénat.

COÛT : ENTRE 20.000 € ET 25.000 €